

La rentrée décalée d'une journée dans neuf écoles

La directrice de cabinet du préfet a fait le point quatre jours après le passage de la tempête *Ciaran* dans la Manche. Dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours (Sdis), Stéphanie Petitjean était entourée des pompiers, de la gendarmerie, de la police, de l'agence régionale de santé et de la direction académique.

Rentrée décalée

Par manque d'eau ou d'électricité ou en raison de dégâts mineurs, neuf écoles du premier degré voient leur rentrée décalée au mardi 7 novembre. Il s'agit de l'école Hameau-Baquesne à Cherbourg-Octeville, de l'école de Néhou à La Glacerie, communes historiques de Cherbourg-en-Cotentin. Même chose dans les communes de La Bloutière, du Plessis-Lastelle, à Rémilly-sur-Lozon, à Saint-Georges-d'Elle, à Saint-Maurice-en-Cotentin et à Vesly. À Saint-André-de l'Épine, seule la classe des grands bénéficie d'un jour de congé supplémentaire.

Attention à l'eau !

Dimanche soir, 4 000 habitants étaient encore concernés par les restrictions sur l'utilisation alimentaire de l'eau. Il s'agit de Marigny, Montreuil-sur-Lozon, Méautis, Auvers, Gorges, la Haye (Mobecq, Montgardon), Les Moitiers-en-Bauptois, Picauville (Cretteville et Vindefontaine), Saint-Patrice-de-Claids, Varenguebec et Bricquebec (Le Vrétot, les Percques, Pierreville).

L'électricité revient petit à petit

Jeudi matin, on comptait 125 000 foyers manchois sans électricité. Dimanche après-midi, ce chiffre était descendu à un peu moins de 15 000.

10 000 appels aux pompiers

Depuis mercredi soir, les pompiers de la Manche ont été appelés 10 000 fois. « Cela a déclenché 4 000 interventions dont 400 sont encore en attente », indique Thierry De-dieu, directeur adjoint du Sdis de la Manche. Durant toutes ces opérations, trois pom-piers ont été légèrement blessés. Pour les jours qui viennent, le Sdis demande aux entreprises et aux collectivités qui emploient des pompiers volontaires de les laisser à la disposition des services de secours.

Sébastien BRÊTEAU.